

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION N°6

Mercredi 30 janvier 2019
Projet éolien du Mirebalais
NORDEX France

SOMMAIRE

01	Introduction	3
02	La liste des participants à l'atelier n°6	4
03	Les objectifs de l'atelier n°6.....	6
04	Le déroulé de l'atelier n°6	7
05	Présentation et échanges sur le projet déposé et le calendrier actuel.....	8
06	Échanges autour de la concertation	13
07	Présentation et échanges autour des mesures	16
08	La suite de la concertation	19

01 | Introduction

Introduction

Dans le cadre des études du projet éolien du Mirebelais, actuellement développé par NORDEX France sur la commune de Thurageau, un sixième atelier de concertation a eu lieu le mercredi 30 janvier 2019 à la salle des fêtes de Thurageau, de 18h30 à 20h30.

Ce nouveau temps d'échanges entre NORDEX France et les participants s'est structuré autour de trois axes :

- Présenter le projet déposé et la suite du calendrier ;
- Recueillir les besoins des participants sur la concertation à mener en 2019 ;
- Présenter les premières mesures de compensations et d'accompagnement retenues et échanger sur de nouvelles propositions.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de l'atelier et les photos des Métaplans¹ produits en séance. La synthèse des échanges est structurée par thématiques et retranscrit les remarques, questions et propositions émises par les participants.

¹ Métaplan : méthode d'animation et de discussion de groupes

02 | La liste des participants à l'atelier n°6

Ce sixième atelier de concertation sur le projet éolien du Mirebalais a réuni 17 personnes :

Nom	Prénom	Je suis là en tant que :
BOUILLE	Claude	Propriétaire
BERNARD-JOFFRE	Magali	Propriétaire
BERNARD-JOFFRE	Olivier	Propriétaire
GAUVIN	Patricia	Propriétaire
LECOINTRE	Jacky	Propriétaire
LESTIENNE	Sylvie	Thurageoise
OUVRARD	Patrick	Maire
RABIER	Louissette	Propriétaire
RABIER	René	Propriétaire
ROBLES	Lorenzo	Propriétaire
ROUSSEAU	Michel	Habitant et Conseiller Municipal
ROYER	Denis	LPO
SIMONE	Jacky	Propriétaire
SIMONE	Viviane	Propriétaire
TURPEAU	Damien	Propriétaire
TURPEAU	Gilles	Propriétaire
WAXIN	Yves	Propriétaire

L'équipe Mazars - Alter&Go Concertation :

- LUSSAC Olivier, vidéaste
- PROSPERT Sébastien, Consultant
- VIALLE Charline, Consultante

L'équipe NORDEX France :

- LOISELET Adrien, Chef de projet

Nom	Prénom	Je suis là en tant que...
LECOINTRE	Jacky	Propriétaire
Nabou	rene	Propriétaire
ROUSSEAU	Michel	Hab / en -
Royer	Denis	LPO
SIMONÉ	Jacky / VIVIANE	Propriétaire
TURPEAU	Lilias	propriétaire
GAUVIN	PATRICIA	Propriétaire
TURPEAU	Damien	propriétaire
BERNARD-JORGE	NAGNI	Propriétaire
Bernard-Joffe	olivier	propriétaire
OURARD	- Patrick	Hain
WAXIN	Yves	propriétaire
Robles	LORENZO	propriétaire
LESTIENNE	Sylvie	Thura geoise
BOUILLE Claude		Propriétaire
Rabier Louise		Propriétaire

03 | Les objectifs de l'atelier n°6



Bienvenue !

Projet éolien du Mirebalais

Atelier de concertation n°6

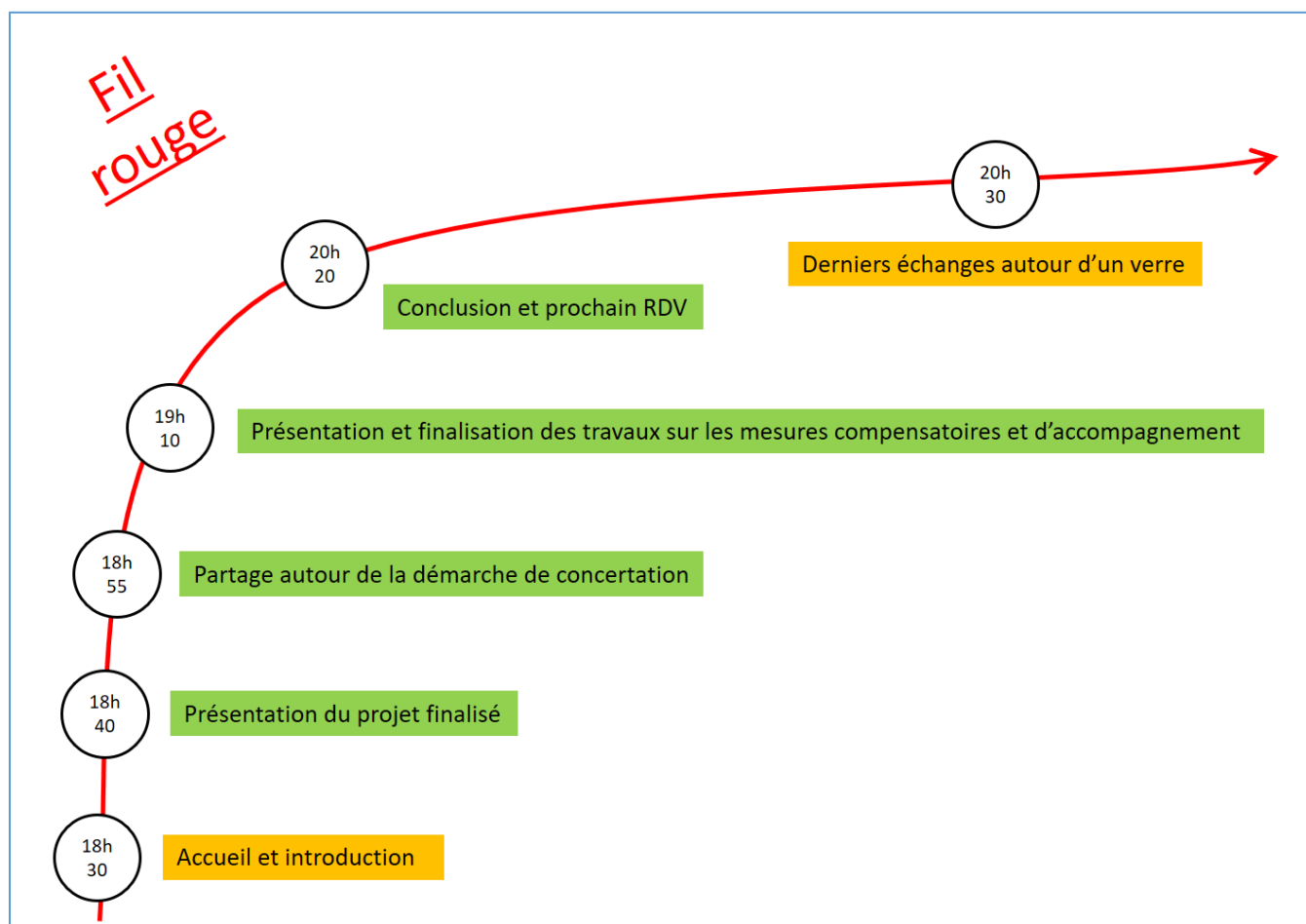
Mercredi 30 janvier 2019

18h30
20h30

LES OBJECTIFS :

- ① Partager les actualités du projet
- ② Faire un retour sur les mesures compensatoires et d'accompagnement
- ③ Finaliser les réflexions autour des mesures

04 | Le déroulé de l'atelier n°6



05 | Présentation et échanges sur le projet déposé et le calendrier actuel

A. La présentation de NORDEX France de la trame d'implantation déposée et du calendrier actualisé

Adrien LOISELET a commencé par présenter aux participants la carte de la trame d'implantation déposée dans le Demande d'Autorisation Environnementale Unique, transmise à la Préfecture de la Vienne le 16 janvier 2019 et sur laquelle le Préfet de Département devra rendre son avis dans le courant de l'année.

La principale information communiquée durant ce temps de présentation a été le redimensionnement du projet, qui passe à 7 éoliennes contre 9 initialement prévues. Cette baisse s'explique de la façon suivante :

- La Zone Sud sur la commune de Mirebeau (cf. zone en gris sur la carte page suivante) a rapidement été écartée de la poursuite du projet pour sa proximité immédiate avec le château de Rochefort et la présence d'une zone humide.
- La Zone Nord sur Mirebeau a quant à elle fait l'objet d'études plus poussées et l'implantation d'éoliennes y a été envisagée, mais les derniers résultats ont permis d'exclure cette zone pour les raisons suivantes :
 - Proximité du gîte à chiroptère de la Boule d'Or ;
 - Proximité de la Zone Natura 2000 Plaine du Mirebalais ;
 - Vue directe depuis le Château de Coussay et celui de la Tour de Ry ;
 - Enclavement de la zone au sein d'un habitat isolé dense et dispersé (Seuilly, Fourchaud, Petit Viennois, etc.).

La trame déposée

MIREBALAIS



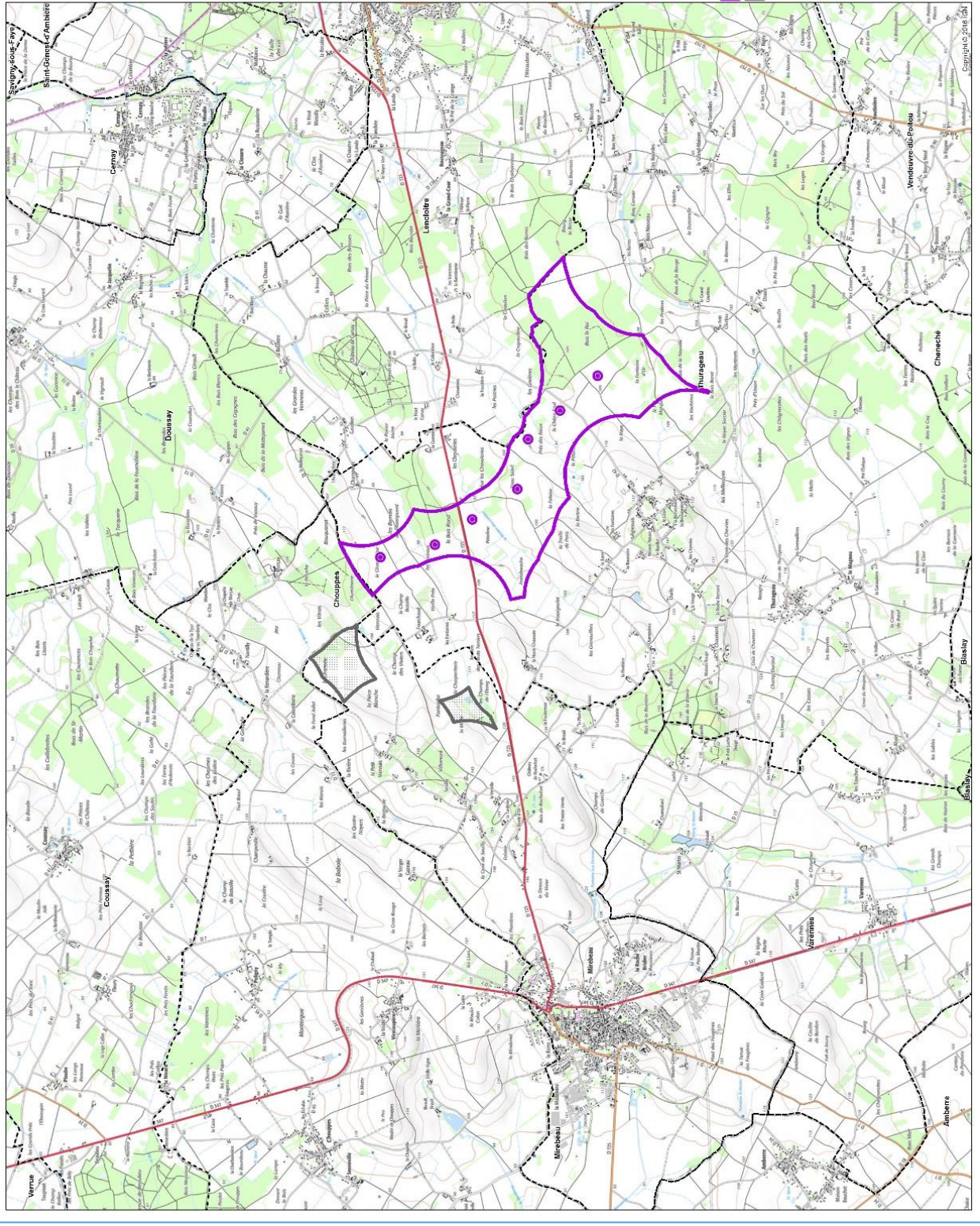
09/11/2018
A. Loiselet

Sources : IGN, NORDEX France

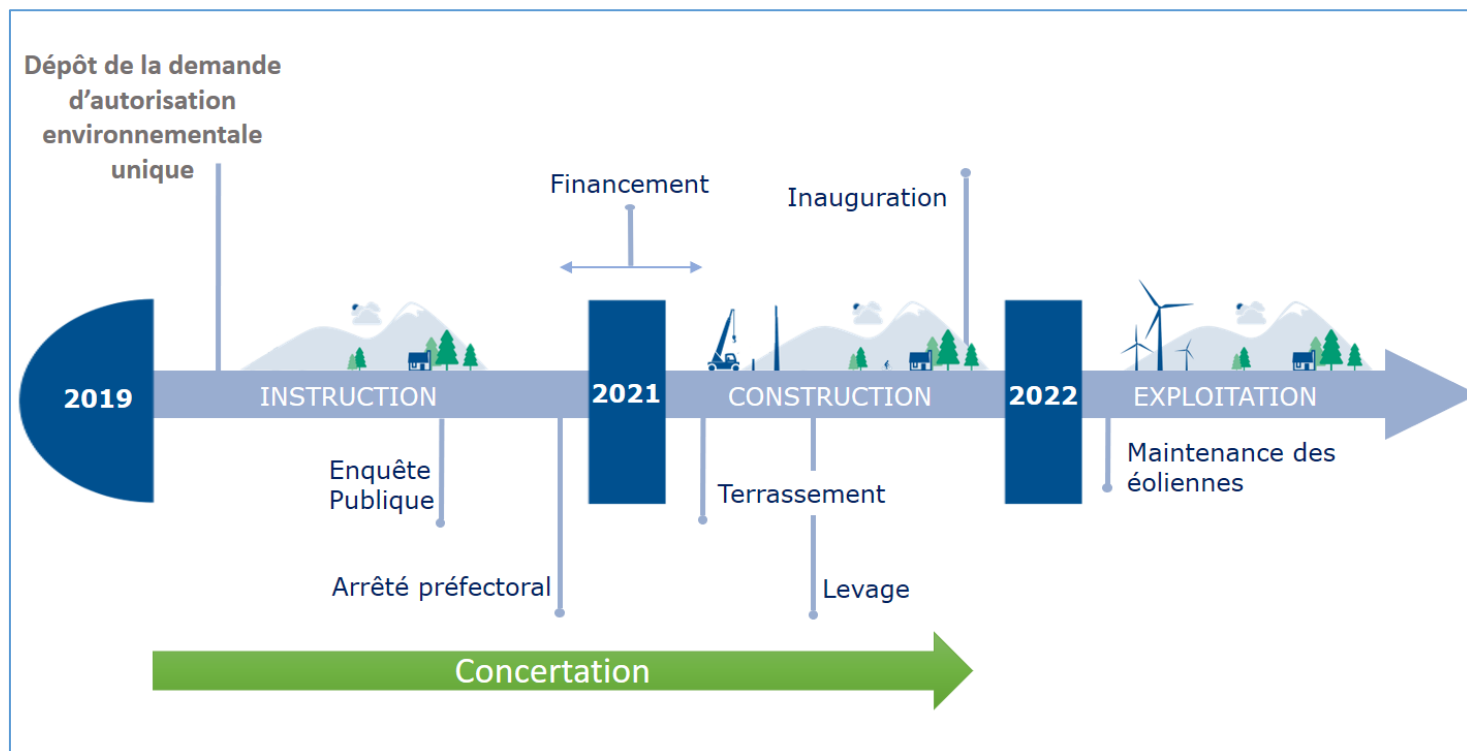
- Légende**
- Éoliennes déposées
 - Périmètres d'étude
 - Enjeux Modérés
 - Enjeux Forts



0 750 1 500
Mètres



À la suite de la présentation de cette trame, Adrien LOISELET a ensuite pu revenir sur le calendrier actuel du projet pour donner de la visibilité aux participants sur l'avenir du projet depuis le dépôt en Préfecture jusqu'à la maintenance des machines, sous réserve de l'obtention de l'autorisation du Préfet de Département. Vous trouverez ce calendrier ci-après :



À l'issue de cette présentation, un temps d'échanges a eu lieu, permettant à chacun de s'exprimer et de poser ses questions.

B. Vos questions et remarques suite à la présentation de NORDEX France

Sur le projet technique :

Remarque : « C'est une bonne décision d'avoir pris en compte la visibilité depuis le patrimoine historique car d'autres parcs en France sont proches de châteaux. »

Question : « Comment serait redistribué le courant produit par les éoliennes ? »

Réponse de NORDEX France : Les éoliennes seront raccordées au poste de livraison de Mirebeau. Selon le raccordement, l'électricité produite peut rejoindre le réseau national géré par RTE et Enedis, elle peut également être directement distribuée dans la Vienne via le réseau géré par la SOREGIES. Ceux sont donc ces acteurs qui ont la main sur la redistribution de l'électricité.

Sur l'enquête publique :

Question : « Un avis de la population est-il prévu ? »

Réponse de NORDEX France : Oui, la population de Thurageau et des communes situées dans un rayon de 6 km autour du projet pourra se prononcer sur ce projet lors de l'Enquête Publique, qui aura normalement lieu à l'automne 2019.

Remarque : « Il arrive que des projets soient acceptées alors que la population est contre. »

Réponse de NORDEX France : En effet, le Préfet de Département est le décisionnaire final. Cependant, pour prendre sa décision, ce dernier s'appuie sur de nombreux éléments, dont l'avis du Commissaire Enquêteur. Cette personne est chargée par le Préfet de l'organisation de l'Enquête Publique et de l'analyse des écrits rendus lors de celle-ci. À l'issue de cette enquête, le Commissaire Enquêteur délivre un avis qui peut être « Favorable », « Favorable avec réserve » ou « Défavorable ». Cet avis est ensuite porté à la connaissance du Préfet de Département pour l'aider à prendre sa décision finale.

Question : « Quand les habitants auront-ils l'information de la tenue de l'Enquête Publique ? »

Réponse de NORDEX France : Actuellement, il est trop tôt pour connaître la date de l'enquête. Quand celle-ci aura été définie par la Préfecture, un avis d'Enquête Publique sera envoyé et affiché en mairie et dans l'ensemble des communes situées dans les 6 km autour du projet. Des dates de permanences seront également communiquées. Nous irons plus loin que les exigences réglementaires en diffusant également les dates dans nos lettres d'information et sur le site internet du projet.

Vos questions et remarques sur le projet déposé :

1

Vos questions et remarques sur le projet déposé.

Bonne décision mais
parcs éoliens en France
proches de château

Un avis de la
population est-il
prévu ?

Des projets sont
accordés parfois
même si population contra

Enquête
publique en
automne 2019

Le Préfet est
le décisionnaire
final

Quand les habitants
auront-ils l'info sur
la tenue de l'É.P. ?

Comment est
redistribué le
courant ?

Commissaire
enquêteur recueille
l'avis de la
population

Avis d'É.P. en
mairie avec date
de permanences

1 partie gérée
par la SOREGIES
donc report sur
la Vienna

et émet son
avis en fonction des
retours des
habitants

Info par Nordex
via lettres d'info +
site internet

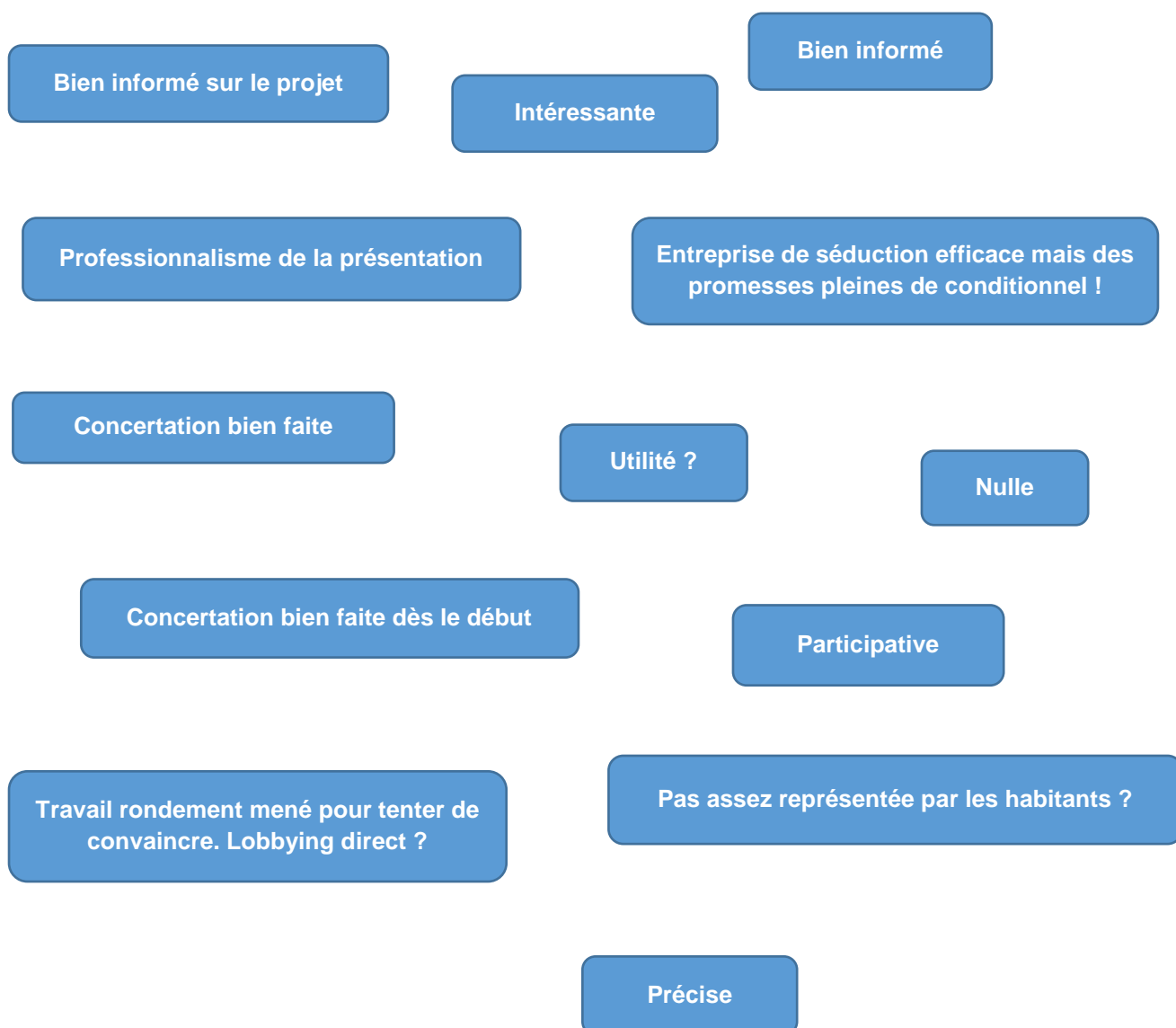
1 partie gérée
par EDF → électricité
report sur réseau
national

06 | Échanges autour de la concertation

Dans la seconde partie de l'atelier, les participants ont été invités à donner leur sentiment sur la démarche de concertation en cours depuis 2 ans, et à faire part de leurs attentes et besoins concernant la suite de cette concertation pour l'année 2019.

A. La concertation de 2017 et 2018 en résumé...

Cette séance d'échanges s'est ouverte en demandant à chaque participant d'inscrire le mot qui définit selon eux la concertation autour du projet éolien du Mirebalais, la plupart des participants ayant suivi la démarche depuis ses débuts en 2017.



B. Vos attentes pour l'information et la concertation en 2019 :

À la suite de ce temps d'échanges, les participants ont été invités à faire part de leurs attentes à NORDEX France et Mazars Alter&Go concernant l'information et la concertation sur l'année à venir sur le projet éolien du Mirebalais.

Les discussions ont débuté autour de la date du prochain atelier. Les 5 derniers s'étant déroulés un mercredi, le choix a été laissé aux participants de déplacer le prochain à un jeudi. La date du prochain atelier a donc été fixée par ceux-ci au **jeudi 4 avril 2019 de 18h30 à 20h30**.

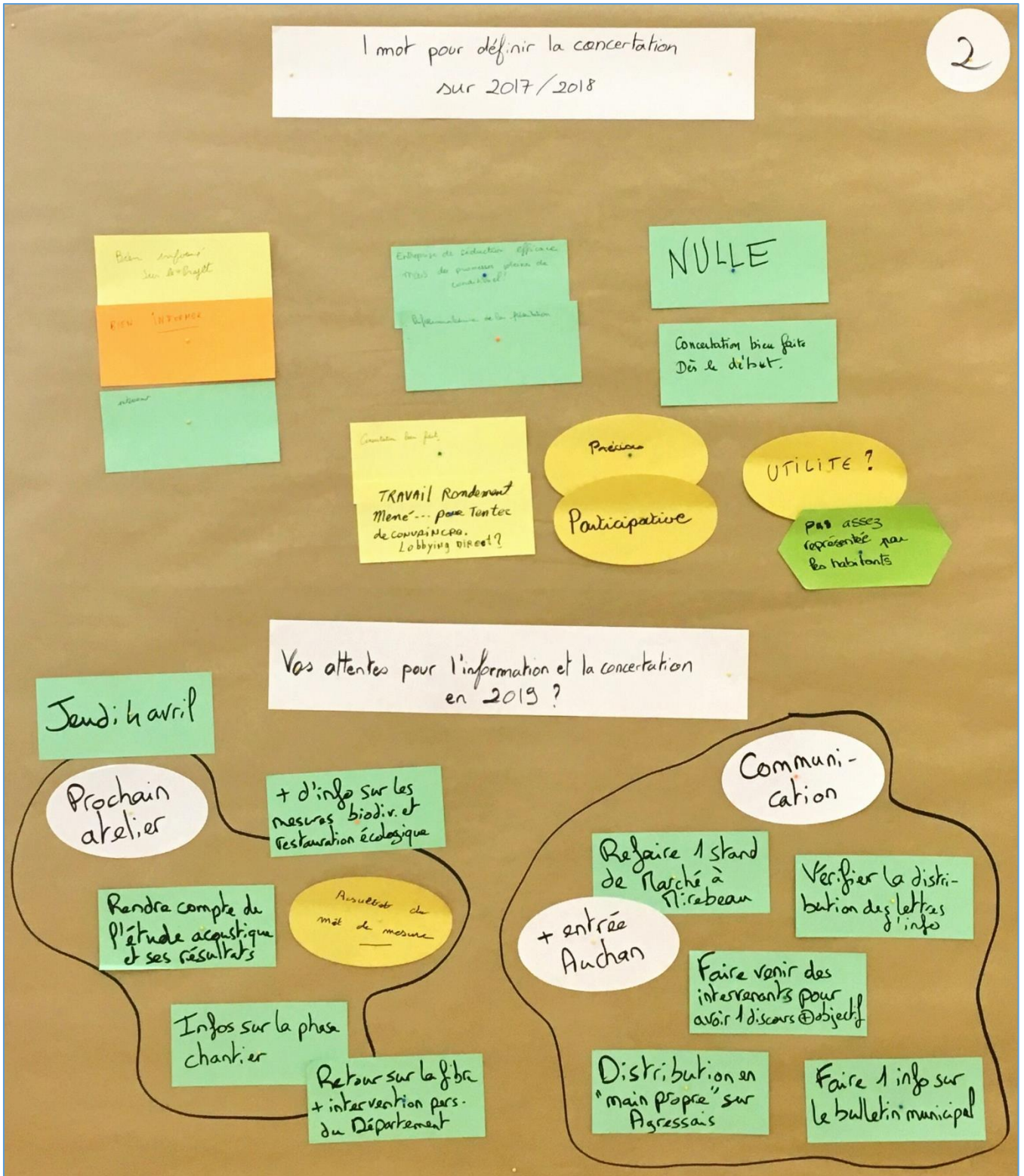
Par la suite, les participants ont pu proposer les sujets sur lesquels ils souhaitent avoir plus d'information lors du prochain atelier. Vous les trouverez ci-après :

- Avoir plus d'information sur les mesures en lien avec la biodiversité et la restauration écologique ;
- Rendre compte des résultats de l'étude acoustique ;
- Communiquer les résultats du mât de mesure ;
- Avoir des informations sur la future phase de chantier ;
- Avoir des intervenants d'élus du Département qui pourraient nous renseigner sur faisabilité de déployer la fibre sur Thurageau en lien avec le projet éolien

Au niveau de la communication autour du projet en 2019, voici ce que les participants ont demandé à NORDEX France :

- Vérifier la distribution effective des lettres d'information dans toutes les boîtes aux lettres de Thurageau, notamment sur Agressais où une distribution en main propre serait souhaitable par Mazars Alter&Go
- Refaire un stand d'information au marché de Mirebeau
- Déployer un autre stand d'information au niveau du Auchan de Mirebeau
- Faire venir des intervenants pour avoir un discours plus objectif
- Faire une information spéciale sur le bulletin municipal de Thurageau

NORDEX France et Mazars Ater&Go tiennent à remercier tous les participants pour leurs propositions qui viendront enrichir la démarche de concertation acutelle.



07 | Présentation et échanges autour des mesures

Le dernier sujet abordé lors de ce sixième atelier de concertation a été celui des mesures compensatoires et d'accompagnement.

Adrien LOISELET a présenté aux participants les premières mesures figurant dans la demande d'autorisation et qui bénéficieront d'un budget de **310 000€** pour Thurageau et Mirebeau.

Le Conseil Municipal de Mirebeau a ainsi retenu les mesures suivantes, en se basant sur les idées émises lors des ateliers de concertation :

- **Aménagement paysager** : Mise en valeur de l'ancien Prieuré St-André à Mirebeau ;
- **Amélioration du cadre de vie** : Enfouissement des lignes électriques et éclairage basse consommation sur le boulevard Foulque Néra ;

De plus, NORDEX France a également inscrit les mesures suivantes suite aux recommandations du bureau d'études environnementales :

- **Préservation de la biodiversité** : Maintien d'une prairie pelouse calcicole au Champ Noir ;
- **Restauration écologique** : Plantations de 1 200 m de haies au Pâtureau et aux Chevaleries.

Sur Thurageau, le Conseil Municipal a fait les propositions suivantes, en se basant également sur les propositions émises par les participants aux ateliers de concertation :

- **Possibilité d'effacement de réseau Télécom et basse tension** sur 3 zones privilégiées (Agressais, La Barre, La Haute-Chaussée). Le coût de cette mesure se situe entre 50 et 300€ du mètre linéaire selon le type de réseau mais un co-financement serait possible grâce à des subventions de la Communauté de Communes, de la SOREGIES ou encore du Département et de la Région ;
- **La rénovation du patrimoine bâti** : Rénovation extérieure de monuments classés (toiture, revêtement, etc.), aménagements paysagers des abords des monuments ;
- **L'éclairage public** : Passage en basse consommation, Candélabres (lampadaires) LED ;
- **L'installation de panneaux solaires** sur les bâtiments municipaux.

À la suite de cette présentation, les participants ont été invités à s'exprimer sur les mesures présentées :

Sur les mesures environnementales :

Question : « Comment définissez-vous l'implantation des haies ? »

Réponse de NORDEX France : L'implantation est définie grâce aux études de notre bureau d'études environnementales, qui se base notamment sur des documents comme le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique) afin que celle-ci soit la plus pertinente possible. Il faut savoir que le tracé est inclus dans le dossier et l'effectivité de la mesure sera ensuite contrôlée par la DREAL.

Question : « Ces haies sont-elles élaborées avec des espèces locales ? »

Réponse de NORDEX France : Oui, les espèces sont également définies par le bureau d'étude.

Question : « A quoi correspond le maintien d'une prairie pelouse ? »

Réponse de NORDEX France : Un plan de mesures pouvant s'inclure dans les mesures agroécologique (MAE) européennes est proposé au propriétaire du terrain concerné. Concrètement, cela revient à respecter une charte de préservation de cet espace et ouvre le droit à une compensation financière.

Sur la fibre :

Question : « L'installation de la fibre est-elle possible dans l'enfouissement de réseau ou en passant par les éoliennes ? »

Réponse de NORDEX France : Pour installer la fibre dans l'enfouissement de réseau, cela semble complexe car la fibre est déployée par Orange dans toute la France mais cela peut être envisagé sur le point de raccordement se trouve à proximité de Thurageau. Cela dépend d'un plan de déploiement départemental. Pour ce qui est de passer par les éoliennes, celle-ci sont effectivement reliées à la fibre mais il s'agit d'un signal GSM et pas d'un signal internet que l'on retrouve communément chez nous.

Question : « Pourrez-vous vous rapprocher du département d'ici le prochain atelier afin de vous renseigner sur la faisabilité de cette mesure ? »

Réponse de NORDEX France : Oui, nous enverrons la demande mais ce n'est pas certain que nous ayons une réponse d'ici le 4 avril.

Remarque : « Si un élu du Département peut être présent pour nous donner des explications au prochain atelier, ce serait bien ! »

Sur le photovoltaïque :

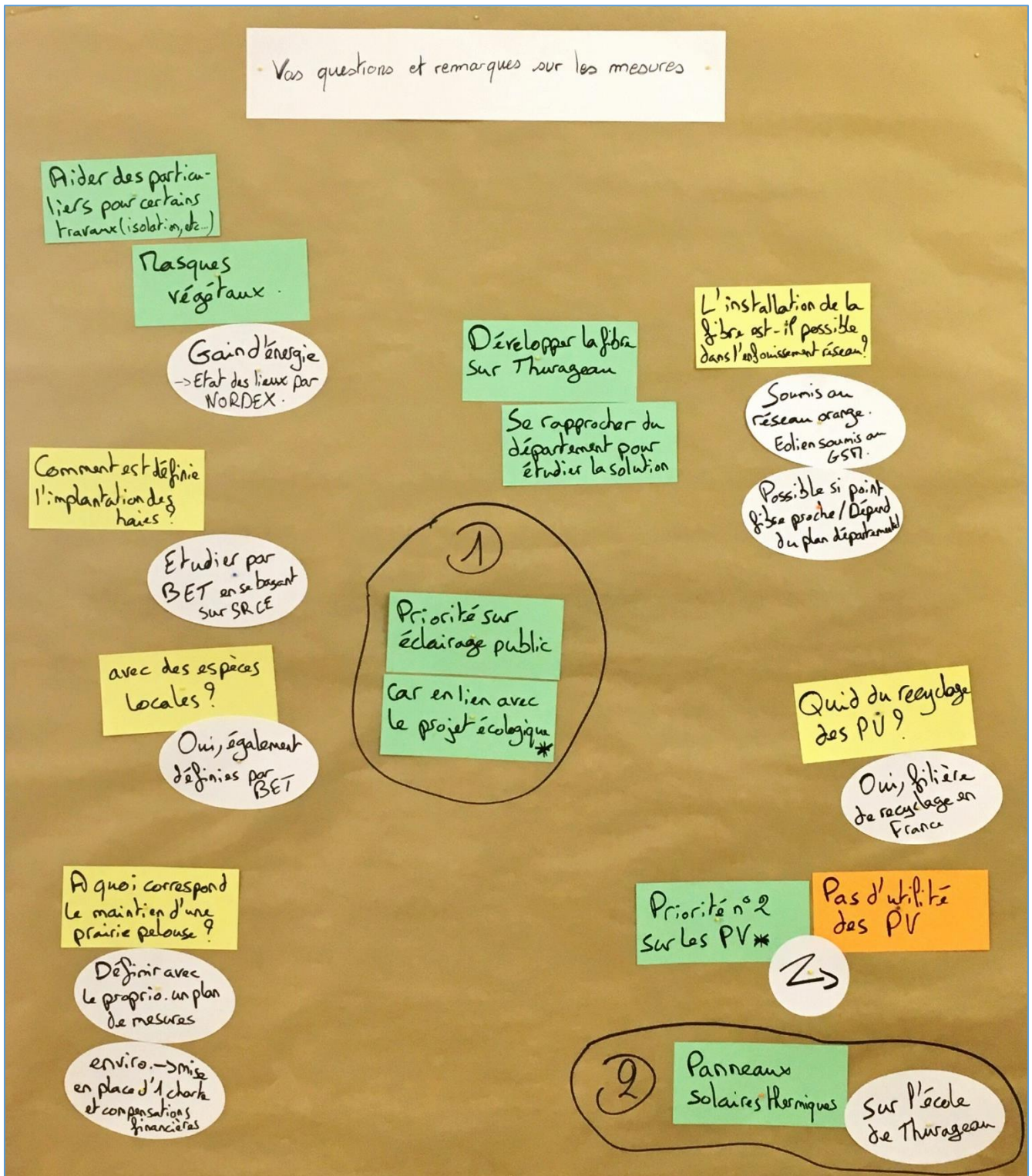
Question : « Le photovoltaïque est une fausse bonne idée, quid du recyclage des panneaux photovoltaïques ? »

Réponse de NORDEX France : Une filière de recyclage existe en France, PVCycle. Un panneau photovoltaïque peut ainsi être recyclé à quasiment 100%. Une entreprise française est même leader européen du marché.

Suite à cet échange, l'assemblée a pu définir des priorités sur les mesures approfondies en séance :

- **Priorité n°1 : La rénovation de l'éclairage public** afin de faire un lien direct avec l'aspect écologique et énergétique du projet éolien.
 - **Priorité n°2 : Mise en place de panneaux solaires thermiques**, prioritairement sur le bâtiment de l'école de Thurageau.
 - **Autres propositions non prioritaires :**
 - Développer la fibre sur Thurageau
 - Aider des particuliers de Thurageau dans leurs travaux d'isolation, d'installation de panneaux solaires, de plantation de végétaux
- Réponse de NORDEX France : Oui, tout cela est possible au cas par cas mais la priorité est donnée aux mesures permettant des gains d'énergie, comme l'isolation thermique. Nous ferons ainsi un état des lieux des différentes demandes dans le cadre de cette mesure.

Vos questions et remarques sur les mesures



08 | La suite de la concertation

Le prochain atelier de concertation aura lieu le **jeudi 4 avril 2019, de 18h30 à 20h30** à Thurageau. Il sera l'occasion pour Adrien LOISELET de vous présenter le dossier déposé et de revenir sur les éléments soulevés par les participants de ce sixième atelier, à savoir les résultats des études et l'explication de la procédure de l'enquête publique.

En parallèle des ateliers, la concertation continue sur internet avec la plateforme d'échange dédiée entièrement au projet éolien du Mirebalais. Nous vous invitons d'ailleurs à **poursuivre les réflexions engagées dans l'atelier en partageant vos contributions directement sur le site internet.**

Rendez-vous à l'adresse suivante :

www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr/contribuer/faire-une-proposition